

Nom / Prénom responsable famille :  
Nom / Prénom (s) enfant (s) :  
Adresse :

E-Mail :



## **CONTRAT DE Garderie** **Année scolaire 2019 – 2020**

Amicale Laïque des Chassis  
26600 Mercurool

L'engagement pour la garderie se fait pour chaque enfant et pour l'année scolaire en cours.  
Une Adhésion annuelle de 20 € à l'Amicale Laïque sera demandée par famille afin de pérenniser la garderie.

### 1. Mode de fonctionnement de la garderie.

La garderie fonctionne par système de « passage ».  
Le « passage » est l'utilisation de la garderie le matin ou le soir quelque soit la durée.

### 2. Jours et horaires d'ouverture

**Lundi, Mardi et Jeudi** : Le matin de 7h30 à 8h20  
Le soir de 16H30 à 18h15

**Vendredi** : Le matin de 7h30 à 8h20  
Le soir de 16H30 à **18h00**

### 3. Tarifs

Le prix du passage est fixé à 2,00 € le matin et 2,00 € le soir

Pour les passages exceptionnels (parents n'ayant pas payé l'adhésion annuelle), le prix du passage est fixé à 3,50 € le matin et 3,50 € le soir.

### 4. Mode d'inscription et paiement

- Pour chaque enfant, **l'inscription et le paiement se feront sur le site kiserala <http://kiserala.fr>** chaque mois pour le mois suivant selon le planning qui vous a été remis en fin d'année (**planning commun à celui de la cantine**). Il vous suffira alors de renseigner les jours de présence à la garderie.
- **Le paiement s'effectuera par Carte Bancaire en fin d'inscription. Nous vous demanderons de faire l'inscription cantine et garderie en même temps pour n'avoir qu'un seul paiement par famille chaque mois.**
- Pour les parents n'ayant pas des jours et des horaires de travail fixes ainsi que pour les passages supplémentaires, la surveillante notera tous les passages sur un planning et ceux-ci qui seront renseignés sur le site kiserala en fin de mois afin que vous puissiez effectuer le paiement sur le mois suivant. **Aucun règlement ne sera à remettre à la surveillante.**

### 5. Absences

En cas d'absence de l'enfant pour maladie (**3 jours consécutifs minimum**), les passages seront remboursés sur présentation d'un certificat médical. Le montant sera crédité directement sur le compte via le site kiserala et sera à déduire du montant cantine et/ou garderie pour le mois suivant.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Madame Stéphanie BEGOT (06.81.03.15.25)

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement de la garderie et en accepte les conditions.

Fait à \_\_\_\_\_, Le \_\_\_\_\_

Signature